

LE PEUPLE SOUVERAIN

JOURNAL DES INTÉRÊTS DÉMOCRATIQUES ET DU PROGRES SOCIAL.

Prix d'abonnement (Payable d'avance):

Lyon.	Rhône.	Départem.
3 mois, 8 fr.;	10 fr.;	12 fr.
6 mois, 15 fr.;	19 fr.;	22 fr.
Un an, 30 fr.;	36 fr.;	40 fr.

Le Peuple Souverain donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

On s'abonne, à Lyon, au Bureau du Journal, et à Paris, chez LÉJOLIVET et C^o, rue Notre-Dame-des-Victoires, 46.

Les Annonces se paient 25 c., et les Réclames 40 c. la ligne.

Lyon, le 15 frimaire an LVII.

(De l'ère chrétienne, 6 décembre 1848.)

Election du Président.

Nous recevons trop tard pour le mettre sous presse l'appel du conseil central des républicains démocrates-socialistes des 14 arrondissements du département de la Seine.

Nous publierons demain ce document, où les principes et les vues des socialistes sont nettement posés.

A la veille de faire acte de sa souveraineté, le peuple doit enfin savoir ce qu'il fait, dans quel but il agit, et faire proclamer à la face du soleil les raisons qui ont déterminé sa conduite et ont réglé son choix.

Lyon, 5 décembre 1848.

Citoyen rédacteur,

Nous vous prions d'annoncer au nom des démocrates socialistes du Rhône et dans votre plus prochain numéro, qu'il y aura, demain jeudi 7 courant, à 4 heures précises, une grande réunion électorale à la Rotonde des Brotteaux, pour s'entendre définitivement sur le vote de la présidence. Salut et fraternité.

GRINAND, président.

Nous avons adopté la candidature du citoyen F.-V. Raspail; et, quoique nous ayons consulté nos sympathies personnelles et le vœu des démocrates socialistes de Lyon, nous devons ajouter que notre décision n'a été rendue publique qu'après que nous eûmes la certitude que notre opinion était partagée par nos frères de Paris, qui ont pris l'initiative de cette candidature. Nous espérons que tous les patriotes se rallieront à nous et que l'union, qui, jusqu'à ce jour, a fait notre force, assurerait cette fois encore notre triomphe. Il n'en est pas ainsi, et nous voyons avec regret des démocrates sincères faire scission avec nous dans un moment où nous avons besoin de toutes nos forces pour combattre l'ennemi commun, la réaction.

Notre impartialité nous fait un devoir de livrer à la publicité les deux communications suivantes, qui viennent de nous être adressées:

Lyon, le 5 décembre 1848.

Citoyen rédacteur,

Bien que le comité des démocrates progressistes n'admette pas le principe de la présidence, comme il est essentiellement pratique, et que, dans les circonstances actuelles, il croit devoir, conformément à la constitution, choisir un candidat; il vous prie d'annoncer au public qu'il appuie de son influence et adopte la candidature du citoyen LEDRU-ROLLIN.

Salut et fraternité!

Pour le bureau: Le vice-président, DUSSURGEY.

Lyon, 4 décembre 1848.

Citoyen rédacteur,

J'ai recours à votre impartialité pour l'insertion de la note suivante:

Feuilleton du Peuple Souverain.

OBSERVATIONS DE CHRYSOSTOME RIGOTTEAU,

Au sujet de l'élection du Président de la République.

Air de Marianne.

Pèr' Balachou, faut que je vous dise
Comm' quoi je somn' dans l'embarras;
J'allous voter, et craint' d'méprise,
J'voulons connaître les candidats;

On se remue,

On s'évertue,

Chacun s'agit' pour l'homme d' son parti;

On écrivaille,

L'un prie, l'autr' pialle,

C'est un' Babel à vous rendre ahuri.

Et j' craignons ben que dans c'te foule,

Si j' ne fesons un choix certain,

Quand sonnera l'heure du scrutin

Je ne perdions la boue. (bis.)

Air: Ah! le bel oiseau maman.

Puisque tous se font un jeu

D' brouiller un' chose si claire,

Allons, aidez-moi z'un peu

A nous éclairer c'te affaire.

Là-d'sus j'émittions le vœu

Qu'i faut faire

D' la lumière,

J'en viendrons à bout, morbleu!

Ou j' n'y verrons que du feu.

Air: V'là ce qu' c'est que d'aller au bois.

Gnia déjà trop d'un président,

On en convient et cependant

Les amateurs d' ce rang suprême,

Bravant l'anathème,

Et variant leur thème

Par d'mi-douzain' grimp' à l'assaut

Pour savoir qui s'ra le pluss'haut.

Le comité électoral central des républicains démocrates du Rhône, annonce une dernière fois qu'il se charge gratuitement de toutes les démarches à faire pour obtenir l'inscription des citoyens omis sur les listes électorales.

Le délai pour les rectifications expire le 6 décembre à minuit.

Le comité invite les citoyens qui ne font pas une collection des journaux démocratiques à les déposer, après les avoir lus, au comité qui les envoie dans un intérêt de propagande à ses nombreux correspondants du dehors.

Le comité a adopté la candidature du citoyen LEDRU-ROLLIN. Il invite, enfin, tous les citoyens qui sont favorables à cette candidature, d'indiquer au comité le nom et l'adresse de leurs amis et connaissances sur tous les points de la France. Ce comité leur enverra gratuitement le manifeste qu'il vient de publier sur la question de la présidence.

Il remettra aussi ce manifeste aux citoyens qui le désireront.

Les bureaux du comité, situés à Lyon, rue Limace, 3, sont ouverts, tous les jours, de neuf heures du matin à trois heures du soir.

Pour le comité,

Le secrétaire, JH LENTILLON, conseiller d'arrondissement.

Le comité électoral central des démocrates socialistes du départ. du Rhône aux habitants des campagnes.

Citoyens,

Le 10 de ce mois, vous êtes appelés à exercer votre souveraineté, en désignant le chef de l'état; l'importance de l'acte veut cette fois qu'on y réfléchisse mûrement.

Plusieurs candidats sont en présence: Cavaignac, Louis Bonaparte, Ledru-Rollin et F.-V. RASPAIL: auquel donneriez-vous vos suffrages?

A Cavaignac: vous l'avez vu à l'œuvre, se traînant à la remorque de vos éternels ennemis: depuis qu'il gouverne, votre position ne s'est pas améliorée.

A Louis Bonaparte? mais il n'est que la caricature de son oncle! Napoléon vous écrasait d'impôts, décimait vos enfants sur les champs de bataille, mais il illustrait du moins le nom français. Qu'a fait Louis Bonaparte? par ses échouffourées de Strasbourg et de Boulogne, il a deux fois jeté le ridicule sur le nom de son oncle. Napoléon a fait la guerre à la monarchie russe, et Louis Bonaparte est son allié. Napoléon est mort à S^t Hélène, assassiné lâchement par l'aristocratie anglaise, et Louis Bonaparte fait cause commune avec cette aristocratie. Il y a plus, la candidature de Louis Bonaparte n'est pas seulement soutenue par l'Angleterre et la Russie, mais encore par les légitimistes, qui veulent pousser cet ambitieux à l'empire, pour le remplacer ensuite par Henri V, leur homme de prédilection. Libre à vous de survivre à l'instrument à de pareilles intrigues, et d'exposer de nouveau votre pays aux horreurs de la guerre civile....

Ledru-Rollin a déjà passé au pouvoir, et il s'est montré impuissant à faire votre bonheur.

Ce qu'il nous faut aujourd'hui, c'est un homme d'une haute intelligence, d'une mâle énergie et d'une incorruptibilité sans exemple, un homme dont toute l'ambition soit la prospérité publique.

Le comité central des électeurs socialistes de Paris et celui de Lyon ont reconnu que le citoyen F.-V. RASPAIL possédait à un haut degré ces éminentes qualités, et ils viennent de l'adopter pour leur candidat à la présidence de la République. Oui, Raspail! celui qui a passé plus de la moitié de sa vie en prison, pour avoir défendu chaudement vos droits, gémit encore à cette heure dans le donjon de Vincennes. Savez-vous pourquoi il

est sous les verroux? c'est qu'on redoute la puissance de son génie, et qu'il est infatigable à démasquer les intrigants qui oppriment et ruinent la nation. Ah! s'il eût pu se faire entendre seulement une fois au sein de l'Assemblée nationale, où les électeurs de Paris, plus heureux que nous, l'ont envoyé, sa voix retentissante eût fait rentrer dans la poussière les ennemis du peuple et vous eussiez pu l'apprécier!

Agriculteurs,

Quel homme vous est plus sympathique que Raspail? Agriculteur lui-même, il a composé de savants ouvrages sur votre art qui est le premier de tous; il connaît toutes vos peines, toutes vos douleurs, et personne plus que lui n'a senti le besoin d'y porter un prompt remède. Par la banque hypothécaire, il veut vous affranchir de l'usure et vous fournir les moyens de rembourser vos hypothèques, en conservant vos propriétés, que les prêteurs insatiables vous enlèvent par morceaux. Il veut que l'Etat lui-même vous prête et à un taux très bas.

« Mais une idée meilleure, dit-il, et qui n'a besoin d'aucun gouvernement, c'est l'association communale pour l'emprunt agricole. Par exemple, j'ai besoin de semence, et n'ai pas d'argent; l'association communale me prête en nature la semence, et me la reprend sur place à la moisson, plus un ou deux pour cent de semence prêtée.

« J'ai besoin de labours et n'ai ni chevaux ou animaux de traits, ni charrue sortable: l'association communale me prête charretier, charrue et animaux de traits, prêt dont elle reprend la valeur sur ma récolte, avec l'intérêt ci-dessus. La commune trouvera toujours moyen, à l'aide du gouvernement même, s'il le faut, de convertir ces denrées en numéraires, ou en d'autres denrées que puisse utiliser l'association. Etendez tant que vous voudrez le cadre de cette idée et vous n'en retirerez que de plus grands résultats. »

Voilà, citoyens, ce que F.-V. Raspail rêve pour votre bien-être, et ce qu'il vous conseille dans un petit écrit qu'il vient de mettre au jour; et voilà cet homme que l'on vous présente comme un pillard, comme un destructeur de la propriété et de la famille! Les infâmes qui le calomnient ainsi, sont les usuriers qui s'enrichissent de vos sueurs et qui certainement ne trouveraient pas leur compte à l'association qu'il vous propose. Ce sont toujours les mêmes hommes qui vous tiennent sous leur joug et qui vous ruinent en vous trompant: ils vous irritent contre vos frères des villes et poussent la scléroté jusqu'à faire arpenter vos terres, en vous proférant ces paroles: « Voyez-vous, les communistes, ils partagent déjà vos biens!... »

Dans l'écrit dont nous avons déjà cité un passage, F.-V. Raspail peint de la manière suivante les manœuvres indignes de ces jésuites d'un nouveau genre. « Le jésuitisme, dit-il, cherche à insurger les campagnes contre Paris et les grandes villes manufacturières ou commerciales; que les campagnes repoussent de pareilles suggestions; elles sont perfides: car elles ne tendent à rien moins qu'à ruiner tour-à-tour l'industrie par le mauvais vouloir de l'agriculture, et l'agriculture par le chômage de l'industrie. Que ferait la campagne sans la ville? Si la campagne fournit les matières premières, n'est-ce pas la ville qui les lui rend élaborées? Vous nous nourrissez, nous vous habillons; il y a échange continu: entre nous, pourquoi n'y aurait-il pas fraternité? »

Citoyens de la ville et de la campagne, on vous divise, pour vous dominer et vous mettre sous le joug de l'ignorance et du mensonge; ouvrez les yeux sur leurs menées.

Citoyens des campagnes,

Si vous reconnaissez dans ce langage fraternel celui du véritable ami du

Air: Qu'une belle m'appelle.

Combien, de c'te compagnie

Sont-ils

Six, vrai, zet sans gaus'srie

Gent's

J'donnons au plus cocasse

Le tour

Çà revient à sa grimace

D' pandour.

Air: Au clair de la lune.

« J'aim' la République,

« S'écric l'pèr' Bugeaud

« Pour cela j'm'en pique

« Et j'suis l'homme' qu'i faut.

« Tout' ma vie est pure,

« J'ne pens'rons qu'à vous,

« Seul'ment, je m'assure

« Six cent mill' boudjons.

Air de Cadet-Roussel.

« On dit que je suis courtisan

« Et d' tous les rois le partisan,

« Un spadassin, un fanfaron;

« Un égorgeur de population.

« N' croyez pas çà. — Quand j'serai le maître

« Vous s'rez forcés de reconnaître

« Qu'Ah! qu'ah! oui vraiment,

« Le pèr' Bugeaud est bon enfant. (bis.)

Air: C'est le roi Dagobert.

Il parle à livre ouvert,

Ce pèr' Bugeaud, qu'est encor' vert,

Mais ses discours il perd,

Comm' jadis ses pas au désert.

D' ce tueur sans pair

Le but est fort clair

Ainsi, qu'il prenne de l'air,

Et s'il fait trop l'fier,

Pour fair' fuir c't' homme' de fer

Gnia qu'à lâcher Abd-el-Kader.

Air de la chasse.

V'là maintenant m'sieu Lamartine

Qui s'avanc' doux comme un mouton

Tonton, tonton, tontaine, tonton,

En débitant un' bell' tartine

Fait' sur un air de mililton

Tonton, tontaine, tonton.

Air: A peine au sortir de l'enfance,

« Citoyens, dit ce grand génie,

« L'intelligence... l'âme... le cœur...

« Amour divin... douce harmonie...

« Egalité... peuple vainqueur...

« Char du progrès... Dieu... sphère célestes

« Révolution... Foi... armement...

« Fraternité... ciels... mœurs funestes...

« — Voilà pourquoi j' serai président. »

Air de malame Grégoire.

Sapristi! qu' c'est beau!

Mais j'n'y comprenons pas grand chose;

Faudrait être oiseau

Pour suivr' c't' orateur ous qui s'pose

Et c'est ben reconnu,

Que, s'il était élu,

Faute d' pouvoir l' trouver sur terre

Je devrions, ce qu'on ne doit guère,

A l'heur' d' grands hasards,

L' chercher dans les brouillards.

Air: La bonne aventure.

Louis, du grand Napoléon,

Est z-un' vraie doublure

Car il en porte le nom

Ainsi qu' la coiffure.

On en sera z'enchanté

Sitôt qu'il aura montré

Sa drôl' d'encolure

O gné!

Sa drôl' d'encolure.

Air de Fanfan la Tulipe.

« Français, fous pufez me croire

« De mon oncl' che suis l' nefen;

« Soufenez fous de sa gloire

« Pour fous tous il fut un tieu...

peuple, joignez-vous à nous et à nos frères de Paris, et donnez vos voix pour la présidence de la République au citoyen

F.-V. RASPAIL.

Le Président de la Commission, Gabriel CHARAVAY.
L'un des Secrétaires, Jacques BLANC.

Lyon, 3 décembre 1848.

Nota. Adresser les lettres chez le citoyen Charavay, quai de l'Hôpital, n° 99.

Lyon, le 3 décembre 1848.

Citoyen rédacteur du *Peuple Souverain*, je vous prie de publier la lettre suivante que j'adresse au Censeur.

Salut et fraternité!

F. CHAPOT.

Citoyen Rédacteur,

Le pays est appelé, dans huit jours, à élire le président; tout bon citoyen doit éclairer son pays dans un moment aussi décisif. Ce n'est pas ça que le Censeur se propose. Je vois avec surprise que le Censeur porte à la présidence le général Cavaignac, pourquoi? Ah! c'est ce que je ne sais pas, et que le Censeur serait en peine d'expliquer. Le Censeur a pris sa plume de patriote pour flétrir le général, différentes fois. Entre autres, à la reprise de Milan! au bombardement de Messine! à l'entrée de Dufaure et Vivien au cabinet! récemment à l'égard des 3,500 hommes envoyés par le général à Rome pour lutter contre le peuple romain, si besoin en est, et protéger le pape, comme s'il était en danger, jusqu'à se comparer à Guizot! Oh! je vous en prie, expliquez-vous? Le pays attend! Il en est temps encore!... La révolution s'est montrée, le 24 février, aussi grande que le peuple qui l'a faite, tendant une main fraternelle à tous les peuples opprimés, promettant son concours à la Pologne, une main fraternelle à l'Allemagne, l'affranchissement à l'Italie!... Vous en convenez avec moi, il y a loin de cela à ce qui a été fait, la Pologne a repris son lin-céol, l'Allemagne ouvre ses cachots à Struwe et envoie Hecker en Amérique! l'Italie revoit planer les aigles autrichiennes sur ses villes, ravager ses campagnes par les Croates, moins coupables que Radetzky qui n'a dérangé que dans les bombardements de Messine et de Naples! c'est assez vous en dire; je ne puis m'empêcher de vous dire si réellement vous songez au pays en présentant Cavaignac à la présidence? Vous dites qu'il n'y a que deux candidats sérieux à la présidence: les citoyens Louis Bonaparte et Cavaignac. Et Lamartine, Ledru-Rollin, Raspail, ne sont-ils pas des candidats sérieux, eux aussi?... Qui donc empêche d'en faire des candidats sérieux. Voilà le mot. Lamartine et Ledru-Rollin sont des hommes de la révolution; l'un a eu le tort de publier un manifeste révolutionnaire; l'autre a eu tort de vouloir poursuivre la révolution à l'intérieur, tandis que son collègue l'évacuait à l'extérieur. « O aristocratie de la démocratie » changez votre marotte; le pays applaudira. Un mot encore. Cavaignac est porté par la bourgeoisie et le clergé. Ça suffit, la démocratie ne peut porter un conservateur du *statu quo* pour poursuivre la révolution, car elle sait bien que la révolution ne peut profiter sous son sabre. Réfléchissez, le pays attend. Malheur à qui le trompe!

Salut et fraternité!

François CHAPOT, ouvrier tisseur.

Une réunion électorale.

Hier soir a eu lieu en notre ville, rue du Peuple, 15, une réunion des électeurs du premier canton, qui avaient été convoqués par la voie des journaux. Il paraît que les personnes qui avaient organisé cette assemblée et qui appartiennent au parti borne et rétrograde, désiraient faire un vote de coterie dont ils auraient ensuite présenté le résultat comme l'expression de l'opinion de la majorité du canton. Mais ils comptaient sans leur hôte. Se rendant à l'invitation de la presse, bon nombre de citoyens que l'on n'espérait pas voir à cette réunion s'y présentèrent et demandèrent à ce qu'avant de procéder à un vote, on discutât préalablement le mérite et l'opportunité des diverses candidatures. Il s'ensuivit alors une confusion et une agitation que le bureau eut peine à calmer. Pendant ce temps, quelques mécontents se retirèrent, et sans discussion préalable, le scrutin fut ouvert. Après que tous les bulletins furent recueillis, l'un des membres du bureau les mit dans son portefeuille et déclara la séance levée, en annonçant qu'il en ferait le dépouillement à domicile.

Voilà la manière de procéder de ces Messieurs! Qu'ils viennent ensuite présenter leur candidat aux électeurs, en annon-

- « De la guerre. — Fenez donc à la ronde
- « Nommer l' neveu du vainqueur des nations.
- Et quand che m'y mets
- Tarteiff! che bromets
- Des millions
- Des millions
- A tout le monde.
- En afant!
- Fif! la ripiplique!
- Mill' noms d'une pique
- En afant!

AIR : *Un jour le bon Dieu s'éveillant.*

Louis Bonaparte a des talents
Dont ne parlent pas ses chalandes.
Il est expert en nœuds d'cravate,
Il est très fort sur la savate;
En fait d'boxe il est des premiers,
Et quant à ses exploits guerriers,
Demandez au prolétaire britannique
Comm' ce gaillard se sert bien de la trique! (bis.)

AIR *Des trembleurs.*

Que l' prince rie ou qu'il grogne
Parlons d' Strasbourg et Boulogne,
Et vantons c'te bell' besogne
Comme un fait d'arm' important.
Louis, sans dout' ne l'ra qu'en rire,
Car ce ne s'ra pas médire,
Si de lui chacun peut dire :
De l'Etat le char l'attend.

AIR : *Voyez sur cette roche (de Diavolo).*

Voyez ce fier tricorne
Au soleil africain bruni,
L'état d'siège est près de lui,
C'est son fidèle appui.
Regardez, l' parti-borne
L'enveloppe de son drapeau
Et lui dresse un escabeau
Pour fair' son sort plus beau.
Tremblez! partout l'écho répète :
Allons vit' qu'on l'admette, } bis.
Il le faut! il le faut! il le faut!

çant qu'il a été adopté par la majorité du canton, en réunion publique! Il paraît que pendant l'agitation qui eut lieu, une voix fit entendre le cri de : *Vive Robespierre!*

Il est bien certain que ce n'est pas des rangs de la démocratie qu'est parti ce cri, et qu'il a été proféré par quelque individu soudoyé par nos adversaires.

En se retirant, bon nombre d'électeurs déposèrent entre les mains du commissaire de police, présent à la séance, la protestation suivante :

Les citoyens électeurs du premier canton de Lyon, protestent contre le vote qui a été fait aujourd'hui 5 décembre, à neuf heures du soir, rue du Peuple, n. 15, dont le vote n'a pas été dépouillé séance tenante. En foi de quoi ils protestent contre tout ce qui a été fait ce jour, considérant comme nul un vote qui a eu lieu sans discussion préalable des candidats et sans que le dépouillement du scrutin ait eu lieu séance tenante.

(Suivent quatre-vingt-neuf signatures.)

Le Janus de la presse lyonnaise fait l'honneur de son premier article à une invention trop curieuse pour que nous n'en entretenions pas nos lecteurs.

Le *Salut Public* prétend savoir que le Comité central, présidé par le citoyen Grinand, est divisé au sujet de la présidence, et qu'une notable partie de ses membres se prononce pour le prince. Nous ne ferons pas à nos amis la honte de les défendre, leurs actes et leurs principes parlent assez haut.

Nous opposerons seulement aux allégations de la feuille cavaignaco-napoléonienne le fait suivant, qui a eu quelques milliers de témoins.

Dimanche dernier, 5 décembre, le comité central avait délégué une partie de ses membres auprès des frères de Givors et de Rive-de-Gier, et là, il a été hautement déclaré que le Comité central avait à l'unanimité adopté la candidature de Raspail, et que les membres présents avaient mission au nom de tous de la proclamer et de l'appuyer.

Ce qu'il y a de vrai dans l'article du *Salut Public*, c'est que pour cette fois encore la démocratie a approuvé, d'une voix unanime, et a promis d'obéir au mot d'ordre comme un seul homme.

Les ultra-catholiques.

Paris, au dire de certains journaux de la capitale, a appris avec une grande stupeur la nouvelle de la prochaine arrivée de Pie IX en France. A dire le vrai, nos correspondances particulières ne nous disent rien de cette émotion avec laquelle aurait été reçue l'annonce du prochain débarquement du pape, à Marseille. Nous ne trouvons nulle part la trace de cette stupéfaction dont quelques plumes habiles nous ont fait un tableau si tranchant. Et pourquoi d'ailleurs tant d'étonnement et tant d'alarmes? Est-ce le chef du christianisme qui a été précipité du Vatican? La religion est-elle menacée d'un schisme nouveau et s'agit-il d'un combat entre deux papes rivaux? Nullément. La tiare est restée intacte dans ce conflit. Seulement cette tiare spirituelle c'était, au temporel, une couronne. Or, le temps est mauvais pour les couronnes. Elles s'ébranlent de toutes parts et tombent dru comme grêle.

Le 24 novembre donc, neuf mois, jour pour jour après la fuite de Louis-Philippe, le roi d'une certaine partie de l'Italie s'enfuyait aussi, non pas qu'il valût moins que ses augustes cousins de Prusse, d'Allemagne et de Russie qui sont encore debout, les pieds dans le sang et dans la neige, mais tout simplement parce que son heure était venue. Or, ce roi est en même temps pape et le chef de la religion de la majorité des Français. Nous ne trouvons donc pas mauvais qu'on lui fasse accueil et qu'on le loge et l'héberge avec une certaine générosité. Mais, ira-t-on plus loin? Les ultra-catholiques l'espèrent bien et ils demandent, sans plus de façon, que la France s'en aille rétablir le prince temporel dans ses états. Alors, nous verrions un spectacle certainement fort curieux. Ce serait une

armée française marchant de concert avec les Autrichiens pour remettre l'Italie sous le jong.

Et qu'on ne dise pas qu'une pareille supposition est absurde. Elle ne dépasse pas les conclusions du ci-devant comte de Montalembert, promu de la dignité de pair de France aux fonctions de représentant du peuple. Demander que nous intervenions pour restaurer le pape dans son pouvoir temporel, c'est demander que nous fassions alliance avec Ferdinand, le roi impie dont les lieutenants ont fait assassiner Robert Blum et Messenhausen.

Cette politique ne peut être celle de la France républicaine. Le pouvoir temporel du pape est fini. Son pouvoir spirituel est intact, et il pourra subsister tout comme subsiste celui de nos archevêques et de nos évêques dépouillés des biens immenses qui en faisaient jadis de hauts et puissants seigneurs temporels.

Le pape donc pourra résider soit à Avignon, soit à Marseille, soit même à Paris ou à Versaille. On lui fera une existence digne de son état, et la France deviendra le centre de la chrétienté.

Mais nos ultra-catholiques ne l'entendent pas ainsi. Il faut recommencer les croisades, et plus d'un beau Dunois se prépare à partir pour la Syrie. Les abbés de St-Pierre ne manqueront pas. L'*Univers* à lui seul en fournira toute une confrérie, et M. de Montalembert, avocat du Sonderbund, leur soufflera des inspirations.

Nous craignons bien cependant que tous ces gens-là n'en soient pour leurs frais d'éloquence. La France en restant catholique n'a pas renoncé sans doute à son libéralisme, et si quelque main voulait la pousser à une guerre en faveur des principes absolutistes, elle saurait bien lui arracher le pouvoir.

La feuille des frères Nettement, qui s'intitule *l'Opinion publique*, n'est pas flattée des observations que nous lui avons adressées au sujet de ses réminiscences monarchiques. Elle nous traite de *Père Duchêne*. Eh! mon Dieu, si l'opinion démocratique a eu des interprètes d'une ardeur compromettante, pense-t-on que le royalisme n'ait pas eu aussi ses défenseurs, plus remarquables par leur zèle que par la convenance de leur langage? A défaut d'autre exemple, celui que nous fournissent les frères Nettement nous suffisent. Nous frisons, en effet, une grande différence entre leurs feuilles et les autres journaux qui défendent les mêmes idées. *L'Opinion publique* ne se distingue que par l'outrecuidance de la polémique, et puisqu'elle parle de vocabulaire, celui qui est à son service est, quoiqu'elle en dise, beaucoup plus que le nôtre, fourni d'injures, ce qui n'exclut pas la mauvaise foi.

En ce qui concerne celle que les citoyens Nettement persistent à appeler *Son Altesse royale*, nous en sommes pour ce que nous avons dit. Elle mérite parfaitement leurs hommages, et Madame Lucchesi a une réputation qui nous épargne la peine de rappeler ses titres au respect des royalistes. Il est vrai que *l'Opinion publique* parle de la bienfaisance de cette dame. Ce journal est à ce sujet beaucoup mieux renseigné que nous sans doute, et il a probablement ses raisons pour exalter une générosité dont il profite. Mais ce n'est pas répondre à notre objection. Plus de royauté, plus d'altesse royale, cela est logique, et les plus belles phrases du monde n'y feront rien. Voilà la question Nettement posée.

De l'impôt du sel.

Le gouvernement provisoire issu de la Révolution de Février, s'il n'a pas toujours été à la hauteur de sa mission, a néanmoins prouvé, par des actes significatifs, qu'il avait compris la nécessité de réformes depuis longtemps attendues.

Nous ne voulons pas rappeler ici les divers décrets émanés de ce pouvoir révolutionnaire; l'histoire les appréciera. Mais comme l'Assemblée nationale en abroge ou en modifie tous les jours les plus importants, nous devons signaler à l'opinion cette manie de détruire pour rétablir, en quelque sorte, ce que le système

De vos z hauts faits d'mander la récompense,
C'est se juger fort impartialement
Un bon congé sera l'arrêt qu'on pense
Vous accorder pour tout remerciement.
Bon voyage, etc.

AIR : *Il était un p'tit homme.*

Il est un bien bel homme!
Un luron frais, jolill
Et dodu,
Gai, vif, gracieux en somme,
N' craignant pas l' superflu,
C'est Ledru.
Il est fort connu
Pour être parvenu
A blouser l' premier v'nu,
Trop ingénu.
C'est-i saugr'nu
Quand on l'a vu-z-au nu,

AIR : *Halte-là! Halte-là!*

« D'être ambitieux on m'accuse,
« Dit-il, c'est me calomnier.
« Pourquoi veut-on qu' je refuse
« D'être de l'Etat le premier?
« N'ai-j' pas d' la démocratie
« Toujours appuyé l' parti?
« La couleur que j'ai suivie
« Est bien claire, et Dieu merci!
• J' suis un so
• J' suis un so } bis.
« J' suis un socialiste aussi! »

AIR de complainte.

Hélas! Ledru nons caïole
Afin d' pouvoir nous flouer;
Mais pourrait-il rejouer
Dès qu' nous n' voulons plus d' son rôle.
— Hein? — Paix à not' vieil ami.
Qui ne l'était qu'à demi.

AIR : *La Faridondaine, la Faridondon.*

« Messieurs, nous chant' le général,
« D' sa voix la plus légère,
• Chers électeurs, vous m' jugez mal,
« D' Godefroy je suis le frère,
• Pour lors, comm' lui, je suis un bon,
• La faridondaine, la faridondon,
• Un vieux républicain fini,
• Biribi,
• A la façon de Barbari,
• Mon ami.

AIR : *Bonjour, mon ami Vincent.*

« I me sembl' que j' vous ai rendu
« Un service de fameuse taille,
• Sans moi, vous n'auriez pas pu
« En juin gagner la bataille.
• Le bourgeois n'est-il donc pas satisfait
« Qu' j'ôte de France, au gré de son souhait,
« Un bon quart d' ce qu'il appelle la canaille,
« Au risqu' d' voir les gens dire à mon côté
• Qu' je n'ai mérité
• Aucune dignité,
• Et qu' dans tout ça, c'est l' peupl' qu'est l' quart ôté. »

AIR : *Guernadier, que tu m' affliges.*

Un soldat a d' la franchise
Que pens'rons-nous de c' lui-là?
Quant z à moi, loin qu' je le prise,
Sa manière d'agir me va
Comm' ci, comm' ça,
Et j' pose
La chose
Avec le refrain qu' e v'là.

AIR : *Bon voyage, cher Dumollet.*

Bon voyage,
Cher Cavaignac,
Au scrutin tâchez d'avoir tout l' suffrage;
Bon voyage,
Cher Cavaignac;
Mais j' croyons ben que vous n'aurez qu' le sac.

gouvernemental de la monarchie avait voulu malgré tout conserver.

On sait que l'Hôtel-de-Ville avait aboli l'impôt du sel; le citoyen ministre des finances vient, tout récemment, de présenter un projet de décret portant réduction des deux tiers de l'impôt du sel, à partir du 1er avril 1850.

Ce projet est incomplet sous plusieurs rapports.

1° Il ne lève pas l'interdiction de l'entrée en France des sels étrangers, mesure nécessaire pour assurer au consommateur des prix modérés, en mettant obstacle à toute condition entre les producteurs.

2° On ne peut accepter la date du 15 avril 1850 qu'il assigne à la réduction, parce que cette décision n'aurait rien de définitif, parce que l'Assemblée qui succédera à l'Assemblée nationale actuelle, pourra l'annuler, comme celle-ci annule le décret d'abolition du 15 avril rendu par le gouvernement provisoire, et qu'ainsi les populations n'y verraient entièrement pas la preuve qu'il a été enfin tenu sérieusement compte des réclamations légitimes et des besoins réels du pays.

Ce sont ces considérations qui ont engagé les représentants du peuple Demesmay, Talon et Flandin à amender le projet de décret du ministère des finances, comme il suit :

A partir du 1er juillet 1849, la taxe des sels est réduite des deux tiers.

A dater de cette époque, les sels étrangers seront admis en France aux conditions suivantes :

Par terre et par la frontière de Belgique, en payant 2 f. par 100 kilos;

Par terre et par la frontière suisse, 1 fr.;

Par terre et par les autres frontières, 50 c.;

Par mer et par le port de la Méditerranée, sous pavillon français, 50 c.;

Sous pavillon étranger, 1 fr. 50 c.;

Par mer et par les ports de l'Océan et de la Manche, sous pavillon français, 2 fr. 50 c.;

Sous pavillon étranger, 3 fr.;

Les sels de l'Algérie et de nos possessions d'outre-mer seront admis au droit de 2 fr. 50 c., dans les ports de la Méditerranée, et de 1 fr. dans ceux de l'Océan et de la Manche.

Le pape et l'empereur.

L'Événement avait perdu son pape et son empereur, il craignait que l'on comprît moins que jamais le monologue d'Hermani, ce monologue merveilleux où l'idée se mêle à toutes choses, excepté à la pièce, où l'idée va, vient, creuse un sillon, etc. Heureusement le monologue est encore possible : le pape et l'empereur sont retrouvés; le pape, c'est toujours Pie IX; l'empereur... ce pourrait bien être M. Louis-Napoléon Bonaparte.

C'est la seconde fois, en ce siècle étrange, qu'un pape aura mis le pied sur la terre de France, — la première fois contraint par la volonté d'un homme, la seconde fois contraint par la force d'une révolution.

Mais qu'un peuple ou qu'un génie soit son instrument, c'est Dieu toujours qui nous amène Pie IX, comme il nous avait envoyé Pie VII.

Nous saurons bientôt pour quel dessein.

Nous vous disons, nous, que si vous avez le dessein de faire sacrer Louis Bonaparte et d'enterrer la République, vous rencontrerez pour obstacle non pas des articles de journaux, mais des fusils, des barricades et des canons. Or, vous savez très bien, les paroles de Lamoricière l'attestent, que nos chefs militaires les plus éprouvés reconnaîtraient la légitimité d'un pareil soulèvement et ne l'entraveraient pas. Où voulez-vous donc conduire la France? Faire d'un prétendant incorrigible le conservateur d'une constitution républicaine, c'est déjà une pensée assez baroque, ô penseurs! mais exprimer le vœu d'une restauration impériale, c'est déclarer la guerre civile, guerre dont vous deviendrez responsables. On excusera l'inexpérience de l'Événement, mais il y a derrière l'Événement un homme qui perd ses droits à toutes les sympathies, aux sympathies les plus sincères et les plus persévérantes jusqu'à ce jour, cet homme est M. Victor Hugo qui, loin de s'élever à la situation de Lamartine, est descendu au même degré que M. de Genoude.

Nous l'avons porté sur nos listes aux dernières élections, nous ne serons passés à l'effacer quand viendra l'élection prochaine. (Démocratie Pacifique.)

AIR de M. et Mad. Denis.

J'leur en ai-t-il dit assez

A ces vivants trépassés?

Faut ajouter à présent :

Souvenez-vous-en, souvenez-vous-en;

Mais je n'en restons pas là

D' peur qu'on croie que je somm' las

AIR des Bamboches.

A-t-on jamais vu comm' ça

Des patriotes

Quêter les votes

A-t-on jamais vu comm' ça

Des patriot's dans ce goût-là?

Laissez-les faire,

J'ons notre affaire,

Un brav' qu'est pas solloiteur,

Qu'a du mérite

Et qui sait vite

D'un noir complot nommer l'auteur

A-t-on jamais vu, etc.

AIR : Le saint craignant de pécher.

Oui, le nom du bon Raspail

M' remplissons de joie,

Ça sera l'épouvantail

Des hommes de proie.

Qu'il soit partout proclamé

Et j' répéterons, charmé :

Plus de plai, plai, plai,

Plus de san, san, san,

Plus de plai,

Plus de san,

Plus d' plaisanterie,

Not' tâche est finie.

A. C.

On lit dans la République :

« Le citoyen Pardigon, secrétaire du Conseil central électoral des démocrates socialistes de Paris, nous donne communication d'une lettre qu'il vient de recevoir, et qui émane du président du comité électoral des socialistes de Limoges :

« Notre comité a tenu ce soir une séance que je quitte à l'instant. Plus de mille voix (notre salle ne peut en contenir davantage) ont à la presque unanimité adopté, pour leur candidat, le prisonnier de Vincennes. Les travailleurs de Limoges voteront donc avec ensemble pour lui; Ledru-Rollin n'aura, comparativement, que très-peu de suffrages. Limoges veut marcher avec ses frères de Paris et de Lyon.

« Vous pouvez annoncer que le seul candidat des démocrates socialistes de Limoges est irrévocablement Raspail. Le nom de Raspail a été salué par d'immenses acclamations et par les cris de : Vive le socialisme! vive Paris! vivent les Lyonnais! »

Les démocrates de Limoges, comme ceux de Lyon et de Paris, en réunissant leurs votes sur Raspail, veulent l'unité de pouvoir et protestent contre la présidence qui n'est, comme nous l'avons dit et comme nous ne cesserons de le répéter, qu'une monarchie élective, qu'une royauté plus ou moins déguisée.

Banquet démocratique et social de Givors.

Dimanche dernier a eu lieu à Givors le banquet démocratique et social que nous avons annoncé précédemment.

Les délégués des divers comités et corporations démocratiques de Lyon et villes suburbaines, auxquels s'étaient réunis un grand nombre d'autres citoyens, s'étaient réunis dès six heures du matin chez le citoyen Monchanin, place de la République, d'où ils partirent drapeaux tricolores en tête. A leur arrivée à Givors, ils furent reçus par une députation des démocrates de Givors, ayant à sa tête le citoyen Petetin, qui leur adressa l'allocution suivante :

« Salut, frères de la première ville en démocratie... »

« Communiquant déjà par les sentiments avec vous en vue du bonheur de l'humanité, nous éprouvons une bien grande jouissance de vous voir venir au milieu de nous, communier avec le pain et le vin, puissons-nous, par nos réunions fraternelles, jointes à vos lumières et votre dévouement, arriver au but que nous nous proposons, et nous sommes simples de cœur sérieux satisfaits.

« Salut à nos frères lyonnais, salut! »

A midi, les convives se sont réunis dans un vaste clos appartenant au citoyen Sigaud, quartier du Canal. Là, point de luxe, mais partout quelque emblème patriotique; des drapeaux, des inscriptions entre lesquelles nous avons remarqué celle-ci : Toute révolution qui n'améliore pas profondément le sort du peuple, n'est qu'un crime ajouté à un autre crime.

Une foule immense se pressait aux abords du lieu de la réunion, et il a fallu plus d'une heure pour que tout le monde eut pris sa place. Les communes de Mornant, Loire, Grigny, Chassigny, Echalla, Montagny et Vernaison étaient représentées par des délégués; les démocrates de St-Andéol, Millery, Vienne, Condrieu, Lyon, Irigny et Oullins ont fait leur entrée drapeaux et bannières déployées.

Sous la tribune se trouvait placé le portrait du vénérable François-Vincent Raspail, devant lequel tous les fronts se sont inclinés.

L'ordre le plus parfait n'a cessé de régner pendant tout le repas, après lequel les citoyens dont les noms suivent ont porté les toasts dans l'ordre ci-dessous :

Canard, président : A l'instruction publique et gratuite, à l'éducation professionnelle égale, suivant les aptitudes.

Roch fils : Aux hommes qui, dans ces temps de persécution, ont tout risqué, leur repos, leur bien-être, leur position pour le triomphe de la justice et de la vérité.

Morlon, de Lyon : A la solidarité par l'association.

Juif, avocat du barreau de Lyon : A l'organisation du travail.

Gudin : A la transformation des bonnes gens.

Faure, de Givors : A l'union de la démocratie sociale.

Rey de Lyon : A Raspail, au sincère et vieux républicain.

Lentillon, de Lyon : Au plus digne candidat à la présidence.

Charavay, de Lyon : Aux révolutionnaires des villes et des campagnes.

Fournier, de Tarrare : A l'union des socialistes.

Berthault.

Blanchard de la Croix-Rousse : A l'honneur de nos frères de Paris.

Tranchard, de Lyon, au nom de la société des *Voraces* : A la solidarité.

Petelin, de Givors : A l'ordre qui produit l'harmonie.

Gros, de Lyon : Aux socialistes.

Noël de Lyon : Aux frères des campagnes.

Morel (Jacques) : A la République démocratique et sociale.

Escoffier, de Givors : A la sainte alliance des peuples, à la République universelle, démocratique et sociale, à l'anéantissement de tous les oppresseurs, de toutes les tyrannies et de tous les tyrans.

P. Sifflet, de la Croix-Rousse : A l'amitié de nous tous, aussi à l'amnistie de tous les détenus politiques.

Renoux, rédacteur en chef du *Peuple Souverain* : Aux partageux.

Vincent, Guillaume : A Paris révolutionnaire.

Ravat, de Vienne : A la liberté fraternelle.

Girard, de Lyon, au nom de la Société des *Droits de l'Homme* : Au droit au travail.

Girard Curez : A la mémoire de Robert Blum, assassiné juridiquement; aux héroïques défenseurs de Vienne; à la Révolution romaine.

Himbert, dit *Sans-Chagrin*, de Givors : A la présidence.

Lecture a été donnée d'une lettre adressée par le caporal Beauvoir, au nom de la boulangerie sociale de la Croix-Rousse.

Auguste Seguin a chanté ensuite la *Marseillaise*.

Pistolet a chanté le *Chant du Départ*.

Après que tous les discours furent prononcés, un ballon aux couleurs nationales a été lancé, et un temps favorable lui a permis de s'élever majestueusement en ligne directe. Il a plané pendant plusieurs heures au-dessus du lieu de la réunion.

Pour terminer le banquet, le citoyen Auguste Seguin a chanté

la *Marseillaise*, et le citoyen Pistolet le *Chant du Départ*. Puis chacun s'est retiré en bon ordre, et les soldats que, dans ses terreurs chimériques, l'autorité avait cru devoir faire venir de Vienne et stationner sur la place, sabre au poingt, ont pu juger par eux-mêmes de l'inutilité et de l'inconvenance de ces précautions tracassières.

La démocratie lyonnaise, avant la séparation, a adressé, par l'organe du citoyen Leiden, le discours suivant aux démocrates de Givors :

A nos frères les démocrates de Givors.

Citoyens, frères et amis,

Vos frères les travailleurs de Lyon vous remercie de votre fraternelle invitation, et fiers de concourir à l'œuvre commune de l'amélioration du prolétaire, ils sont venus avec joie s'asseoir au banquet de l'égalité, à la communion fraternelle de tous les vrais producteurs.

Citoyens, par notre énergique persévérance au progrès continu, nous ferons approcher l'heure où les hommes s'entendront afin de briser les ressorts du vieux moule aristocratique que voudraient replacer ces détestables ennemis de nos libertés qui, se basant comme toujours sur le monopole, courent à leur ruine.

Par notre dévouement à la cause de l'émancipation, nous verrons s'érouler peu à peu le vieil édifice qui, alors déblayé, nous permettra par notre expérience et les besoins humanitaires d'établir la transformation nouvelle.

Citoyens, au concours de tous les démocrates socialistes, et à nos frères de Givors.

Le banquet de Givors n'était pas encore terminé qu'une partie des démocrates lyonnais prirent le chemin de fer pour se rendre à Rive-de-Gier, où avait aussi lieu un banquet socialiste. A leur arrivée, le banquet était terminé, mais on s'est réuni aussitôt dans un grand café où a lieu en quelque sorte un second banquet. Plusieurs discours ont été prononcés, un entr'autres par le citoyen Martin, ouvrier de Rive-de-Gier, qui a été couvert d'applaudissements. Là comme à Givors, le nom de Raspail a excité les bravos de tous les démocrates. A sept heures, les frères de Rive-de-Gier ont accompagné les Lyonnais à l'embarcadere du chemin de fer, et l'on s'est séparé après s'être donné le baiser fraternel.

Oui, le socialisme s'avance à pas de géant, chaque jour est témoin de nouvelles conversions, les prosélytes affluent et le moment n'est pas loin où tout ce que l'on appelait utopies sera mis au rang des plus consolantes vérités.

NOUVELLES DE LA PRUSSE.

L'Assemblée nationale n'était pas plus en nombre à Brandebourg, à sa seconde et à sa troisième séance qu'à la première, et par conséquent elle n'a pu prendre de délibération. Le ministère voulait, pour y remédier, prononcer un nouvel ajournement au 11 décembre et convoquer dans l'intervalle les suppléants des députés qui ne se présenteraient pas eux-mêmes. Il était arrivé le 29, ayant son décret d'ajournement prêt; mais il a rencontré une opposition imprévue chez les députés de la droite eux-mêmes, et il a dû renoncer à en donner lecture. Les membres les plus dévoués au ministère ne veulent cependant pas reconnaître au gouvernement le droit d'ajourner à son gré l'Assemblée nationale. Ils entendent, malgré ce qui a eu lieu, réserver ce droit à l'Assemblée elle-même, et afin de ne pas s'enlever la seule base sur laquelle il s'appuie encore, le ministère a été obligé d'accepter la situation que lui faisaient ses amis. Ce n'est donc pas le ministère, c'est le député Simous qui a porté à la tribune la question de l'ajournement, et qui a proposé de convoquer, après un délai de quarante-huit heures, les suppléants des représentants absents.

On annonce que dès qu'à l'aide de ce procédé, le ministère sera parvenu à constituer une sorte d'Assemblée, il présentera deux projets de loi, l'un qui impose un cautionnement de 40,000 fr. à tout journal, le second qui interdit les assemblées populaires et qui restreint le droit de réunion à Berlin. On ajoute que quand ces deux lois seront votées, l'Assemblée sera de nouveau transférée à Berlin, où, du reste, l'état de siège doit être maintenu jusqu'au printemps.

Le général Wrangel continue son système de tracasserie contre les députés de la gauche qui n'ont pas quitté Berlin. Il a été jusqu'à faire cerner par les troupes au hôtel dans lequel ils devaient dîner ensemble, au nombre de 70, et à interdire au maître d'hôtel de servir le banquet.

Dans les provinces, l'agitation est moins grande qu'il y a quelque temps. Partout les commandants militaires profitent des plus légers prétextes pour désarmer les gardes nationales, pour mettre les villes en état de siège. Le régime des lois est pour ainsi dire suspendu; c'est l'arbitraire qui gouverne et ordonne.

NOUVELLES D'AUTRICHE.

La ville de Vienne est toujours occupée par un corps de 35 à 40,000 hommes. Les exécutions militaires ont cessé, mais l'état de siège continue. La situation est triste. Les denrées de première nécessité sont d'une cherté excessive. La livre de viande coûte 30 kreutzers, soit 1 fr., et les bouchers ne veulent plus la fournir à ce prix. La Hongrie approvisionne Vienne dans un état normal, et Kossuth ayant défendu d'exporter des denrées alimentaires de la Hongrie, Vienne souffre aujourd'hui de la famine. L'argent est également rare. Le numéraire disparaît et se cache.

La Diète est réunie à Kremsier. Dans sa seconde séance, le 27 novembre, elle a entendu le programme du nouveau ministère. M. de Schwarzenberg en a donné lecture. Le ministère y promet son concours pour la consolidation des libertés constitutionnelles, le libre développement de toutes les nationalités, l'égalité de tous devant la loi, la séparation entière de la justice et de l'administration, la garantie de l'existence nationale du royaume lombardo-vénitien, le rétablissement d'une monarchie autrichienne puissante.

Les troupes autrichiennes marchent de toutes parts contre la Hongrie. Windisch-Grätz, dont la mort semble être démentie, et Jellachich, ont été prendre le commandement de l'expédition. Les hostilités ont dû commencer le 27 novembre.

BOURSE DE PARIS DU 4 DÉCEMBRE.

Les affaires extérieures s'assombrissent non-seulement en Italie, mais en Allemagne et même à Constantinople, où la mort d'Ibrahim vient compliquer la politique.

Cependant la rente monte.

Le 5 0/0, laissé samedi à 65 75, arrive à 67; hausse, 1 25 c. C'est la clôture.

Le 5 0/0, de 43 monte à 44, pour fermer à 43 75.

La Banque de France ouvre à 1390, ferme à 1415; hausse, 25.

Les chemins de fer participent à l'élan général. Orléans, de 600, vient à 630. Avignon-Marseille fait 167 50. Le Nord fait 345.

Le marché est bon et les rentes au comptant très-demandées.

Le conseil des ministres s'est réuni pour s'occuper de la réception du Pape, et régler l'ordre qui sera suivi dans cette solennité. On dit que le bureau de l'Assemblée nationale se rendra à Bourges pour y recevoir Sa Sainteté.

Le nonce apostolique et les évêques qui font parties de l'Assemblée pensent que le Pape préférera le séjour d'une des villes du midi de la France à celui de Paris.

On attend à chaque instant la nouvelle télégraphique qui doit annoncer l'arrivée du Pape à Marseille.

Ce matin, une foule considérable stationnait sur la place Vendôme, aux environs de l'hôtel habité par Louis Bonaparte, elle s'étendait jusqu'à la rue Neuve-des-Petits-Champs, d'un côté, et de l'autre jusqu'à la rue Castiglione. Les curieux montaient jusqu'à l'appui des fenêtres pour voir à sa sortie le neveu du grand homme; du reste, cette foule parfaitement inoffensive, ne causait aucun trouble dans ce quartier.

La commission chargée d'examiner le projet de loi modificatif sur l'impôt du sel, a prononcé, à la majorité de huit voix une réduction des 2/3 sur la taxe, à partir du 1er janvier 1849.

A l'Assemblée nationale, dans les couloirs et dans la salle des Pas-Perdus, on s'entretenait des deux événements à l'ordre du jour, l'arrivée du pape et l'élection du président. On ne savait rien de nouveau ni de positif quand au premier; pour le deuxième, on assure que le département de la Seine-Inférieure se prononcera en faveur de Louis-Napoléon Bonaparte.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Suite et fin de la séance du 2 décembre.

Le citoyen JULIEN LACROIX. Puisque l'on ne peut se passer de payeur, il faut que chaque ville importante ait un payeur.

Le citoyen Berruyer combat l'amendement, qui, selon lui, est une des propositions les plus dangereuses que l'on puisse faire dans la situation actuelle des finances. Si on supprime les payeurs, de deux choses l'une: ou l'on établira des contrôleurs auprès des receveurs généraux, ou l'on n'en établira pas. Si on en établit, il n'y aura aucune économie dans la mesure; si on n'en établit pas, on ôte toute garantie à la comptabilité des receveurs généraux; on introduit le désordre dans cette comptabilité.

L'orateur fait ressortir l'importance des fonctions des payeurs, qui se rendent garants des paiements qu'ils affectent; ce sont des hommes qui encourent une grande responsabilité. Ce sont des hommes qui ont aidé le gouvernement à traverser les moments difficiles que nous avons passés; car, depuis la révolution de Février, aucun service n'a été en souffrance; on peut en prendre à témoin tous les ministres des finances qui se sont succédé; vouloir aujourd'hui les supprimer, ce serait la mesure la plus désastreuse pour nos finances que l'on pût adopter.

Le citoyen Tassel invoque l'opinion de la cour des comptes, qui était d'avis que les payeurs devaient être supprimés, ou du moins qu'il n'était pas nécessaire qu'il y eût des payeurs ayant une caisse.

Le citoyen Bineau, rapporteur, combat l'amendement du citoyen Sauteyra; il dit que la cour des comptes a été d'avis de fermer la caisse des payeurs, tout en conservant les payeurs eux-mêmes. (Bruits confus.)

Les payeurs ne servent pas seulement à payer les créanciers de l'Etat, mais à contrôler la dépense faite par les receveurs généraux.

M. GODEBAUX (aux voix! aux voix!) dit qu'en supprimant les payeurs on détruit la comptabilité tout entière. On dit que les receveurs généraux reçoivent d'une main, et que les payeurs généraux paient de l'autre, cela ne signifie absolument rien. Les receveurs généraux, qui, presque toujours, sont des banquiers, n'auraient pas les qualités nécessaires pour remplir les fonctions de payeurs.

Le citoyen Duclerc combat également l'amendement du citoyen Sauteyra qui, s'il était adopté, amènerait la désorganisation dans les finances. De toutes parts. Aux voix!

Le citoyen président. Je vais mettre aux voix l'amendement du citoyen Sauteyra.

Voix diverses. Le scrutin de division! (Non! non! — Si! si!)

On procède au scrutin de division, qui donne le résultat suivant:

Table with 2 columns: Item, Count. Includes 'Nombre des votants: 507 (Ah! ah!)', 'Majorité absolue, 234', 'Pour, 170', 'Contre, 337'.

L'amendement est rejeté.

Avant de continuer la discussion, dit le citoyen président, la parole est au citoyen Lagrange pour une motion d'ordre. (Réclamations diverses.)

Le citoyen LAGRANGE. J'ai quatre propositions à développer devant l'Assemblée, ou si vous l'aimez mieux, j'ai quatre interpellations à adresser au ministre. Ces propositions ou ces interpellations sont:

1° Une réclamation des citoyens souffrants retenus dans les hôpitaux, et qui voudraient voter dans l'élection du président de la République;

2° Une réclamation des condamnés politiques de 1814 à 1848, qui demandent un vote définitif sur la proposition qui promet quelque palliatif à leurs honorables misères;

3° Des observations relatives au projet de décret sur la déportation, présenté par le citoyen ministre de la guerre;

4° Enfin une pétition en faveur de l'amnistie, signée par plusieurs milliers de citoyens.

Voire cœur, ajoute le citoyen Lagrange, vous fera comprendre la gravité et l'importance de ces questions. Je demande la permission de les développer l'une après l'autre. (Exclamations nombreuses.)

Si je suis bien renseigné, voici ce qui a été affiché dans les hôpitaux:

« Les malades électeurs (ou rit) sont prévenus que l'autorité ne fera pas recueillir les voix dans les hospices pour l'élection du président. S'ils tiennent à exercer leurs droits, ils devront se transporter dans leurs domiciles respectifs, sauf à se faire ensuite réadmettre dans les hôpitaux. »

J'espère que cette prescription n'obtiendra pas votre approbation, parce qu'elle est contraire au décret sur l'élection du président, décret que je ne crains pas d'appeler draconien. Si ces électeurs malades ne vont pas voter ils sont de mauvais citoyens; s'ils vont voter, ils se suicident. (On rit.) Et, en effet, sous les frimats de décembre, c'est un véritable suicide à leur imposer que de les forcer d'aller déposer leur vote dans l'urne présidentielle, d'où la plupart de ces cadavres ambulants sortiront peut-être pour aller à la tombe.

Il faut donc que cette prescription soit rapportée, dans l'intérêt même de l'humanité.

Le citoyen DUFAURE, ministre de l'intérieur. Si l'Assemblée croit qu'il y a quelque chose à faire, qu'elle adopte un décret à cet égard, et le gouvernement l'exécutera. (L'ordre du jour! l'ordre du jour!)

Le citoyen Lagrange consent à ce que la discussion ne vienne qu'après le budget.

Cette proposition est mise aux voix et adoptée, après une épreuve de conscience.

Le citoyen président donne connaissance d'une lettre qui lui annonce le décès du citoyen Dault, représentant de la Haute-Vienne.

L'Assemblée reprend la discussion du budget et adopte successivement différents chapitres du ministère des finances.

La quatrième partie du budget, relative aux frais de régie, de perception et d'exploitation des impôts et revenus publics est mise aux voix et adoptée sans discussion.

Le chapitre relatif aux forêts, sur lequel il y a une réduction considérable, contestée par le gouvernement, est réservé. La séance est levée à six heures un quart.

(Correspondance particulière du Peuple Souverain.)

Séance du 4 décembre 1848.

PRÉSIDENCE DU CITOYEN MARRAST.

Le citoyen président. Voici une communication que je reçois du ministre de la guerre. D'après une dépêche télégraphique, on est informé que le scrutin des élections pour la présidence de la République ne pourra être complètement dépouillé à Alger que le 19 décembre et que le résultat ne parviendra à Paris que le 25.

L'Assemblée adopte sans discussion divers projets d'intérêt local qui intéressent les villes de Reims, Roanne, Alger, La Rochelle, Blois, Elbeuf et Le Mans.

L'Assemblée passe ensuite à la discussion d'un décret relatif à un embranchement de chemin de fer sur Nevers.

L'Assemblée reprend la discussion du budget des finances. Le citoyen Tassel présente l'amendement suivant:

« Réduire de la manière suivante les traitements des 85 payeurs :

Table with 2 columns: Category, Amount. Includes 'Ceux de la 1re classe, de 10,000 à 8,000 fr.', 'Ceux de la 2e, de 8,000 à 6,000', 'Ceux de la 3e, de 7,000 à 5,000', 'Ceux de la 4e, de 6,000 à 4,500'.

L'amendement est adopté. La séance continue.

Chronique locale.

Une ronde de police ayant aperçu l'avant-dernière nuit, de la lumière à travers l'imposte d'un magasin de rubans du tournant Saint-Côme, soupçonna avec raison que des voleurs pouvaient bien être en train d'en dévaliser l'intérieur. L'un des agents s'étant hissé sur les épaules de l'un de ses camarades, aperçut en effet deux hommes remplissant à la hâte des sacs de toutes les marchandises qui se trouvaient à leur portée. Sommés d'ouvrir, les voleurs, qui étaient armés de poignards, ont voulu faire résistance, une lutte sérieuse s'est engagée entre eux et les agents; un de ces derniers a même été grièvement blessé à la main; un des voleurs a été également blessé. Enfin, après un combat prolongé, les deux malfaiteurs ont pu être arrêtés.

On nous apprend à l'instant que l'agent blessé d'un coup de poignard à la main se nomme Champon.

Quant aux voleurs, l'un est le nommé Bailly, âgé de 40 ans, de Lyon; l'autre se nomme Jean Nicolas, âgé de 30 ans, natif de Berne (Suisse).

On les croit tous deux repris de justice.

Une jeune fille de quinze ans, nommée Clotilde Poisson, a disparu, depuis le 23 novembre dernier, du domicile de sa mère, rue Caponi, n° 1, au 1er.

Signalement: Cheveux châtain clair, robe indienne noire, sabots, marmotine en laine rose sur la tête, peigne d'argent, boucles d'oreilles rondes en or, et ayant un signe noir à la figure.

Plusieurs citoyens nous avaient rapporté que, dans le comité électoral de la rue Sarron, en séance publique, le citoyen Miciol avait affirmé que le journal le Peuple Souverain était un journal vendu. Indigné d'une accusation qui entachait à un si haut degré notre honneur et notre conscience politiques, nous avons répondu en termes énergiques dans un de nos numéros du mois dernier. Depuis, le citoyen Miciol nous a donné des explications, et nous a prouvé que ses paroles avaient été mal comprises. Certains actuellement que le citoyen Miciol n'a point eu l'intention de nous diffamer, nous regrettons d'avoir exprimé, au vis-à-vis du citoyen Miciol, des qualifications que, dans notre conviction, il ne mérite pas, le citoyen Miciol étant depuis longtemps connu de la démocratie.

Notre article avait été écrit sous l'influence d'une trop naturelle indignation.

L'administration du Jardin-d'Hiver a l'honneur de prévenir MM. les abonnés, que mercredi et vendredi, il y aura de 3 à 5 heures, concert vocal et instrumental.

Les intermèdes seront remplis par des scènes de Guignol.

MM. les abonnés sont priés de se munir de leur carte d'abonnement.

Dimanche dernier a eu lieu, à la Rotonde des Brotteaux, une nouvelle réunion convoquée par les partisans de Louis Napoléon. Cette réunion, qui devait avoir lieu à 10 heures, ne s'est faite qu'à 4 heures et demie. A peine la séance fut-elle ouverte, qu'un orateur prit la parole pour célébrer les mérites du héros de Strasbourg, de Boulogne et d'Églington. Un citoyen, qui n'était pas du même avis, voulut répondre et demanda quels services le prince Louis avait rendus à la démocratie, et quel cas on devait faire d'un homme qui pourchassait les charlistes anglais à coups de bâtons. Les paroles de l'orateur furent accueillies par des huées des bonapartistes, bien décidés à soutenir leur idole par tous les moyens. Ne se voyant pas en nombre, les patriotes se retirèrent, laissant le champ libre aux gens soudoyés par les monarchiens, le clergé et la Russie. Car il ne faut pas s'y tromper, les individus qui se répandent sur nos places et dans les clubs pour prôner la candidature de Louis Bonaparte, reçoivent une solde journalière pour faire ce métier avilissant.

Angleterre.

LOSANES, 2 décembre. — Le Times applaudit l'expédition de Civita-Vecchia, honorable et nécessaire en elle-même, dit-il, et il voudrait que l'est cadre anglaise participât au moins par sa présence à l'accomplissement d'un devoir si essentiel pour la tranquillité et la paix de l'Italie.

Nous sommes heureux d'annoncer, sur la foi d'un correspondant de Messine, bien informé, qu'un arrangement presque immédiat de la dispute entre le roi de Naples et ses sujets siciliens, est à la veille d'être conclu. Un des premiers résultats de cet arrangement sera la reddition de la forteresse de Messine et l'évacuation de Pile, par les troupes royales.

On assure que le lord lieutenant qui a passé plusieurs semaines en Angleterre, doit retourner à Dublin mercredi prochain.

Nouvelles diverses.

Les journaux démocratiques ont beau se récrier contre le cumul des fonctions, le gouvernement semble le tolérer.

On nous assure qu'il existe au ministère de la guerre un employé à la direction de l'artillerie qui est en même temps secrétaire d'un préfet aux appointements de 2,500 fr.

Depuis cinq ou six mois, cet employé émarge cumulativement, au ministère de la guerre, un traitement annuel de 2,490 fr., quoiqu'il ne se présente à ce ministère qu'une seule fois par mois, le jour où les employés sont payés.

Le citoyen Lamoricière ignorerait-il cet abus?

Le citoyen Cavaignac, président du conseil, chef du pouvoir exécutif, a un commissaire de police spécial chargé de veiller à la sûreté de sa personne. Nous savions bien que Louis-Philippe et Charles X, grâce à la sollicitude du préfet de police, étaient soigneusement entourés par une brigade d'agents particuliers; mais nous étions loin de penser que le citoyen Cavaignac tenait à conserver cette royale tradition.

On parle d'une magnifique fête qui aura lieu, aussitôt après l'élection du président, à l'Élisée-National, au bénéfice de la caisse de secours de la société des gens de lettres.

La France aura vu trois papes du nom de Pie, dans l'espace de cinquante ans: Pie VI, Pie VII, Pie IX.

MM. le maréchal Bugeaud et le général Régnaud Saint-Jean-d'Angély, sont nommés représentants du peuple dans la Charente-Inférieure; M. Thomine a été élu dans le Calvados et M. Raudot dans l'Yonne.

On donnait comme certaine à l'Assemblée les élections, dans le Tarn, de MM. J. Boyer et de Marilave.

On vend en ce moment à Paris un petit almanach intitulé: la Lanette du donjon de Vincennes, Almanach démocratique et social de l'Ami du peuple, pour 1849. Cet almanach porte, pour épigraphe, ces mots significatifs: « Le socialisme, c'est l'Évangile. »

Quand on parle du citoyen Ledru-Rollin, on répète sans cesse qu'il est le fondateur de la République. Il faudrait pourtant qu'on sût à quoi s'en tenir sur cette assertion dont on fait la base de ses réclames électorales. En attendant des renseignements précis, voici ce que nous lisons dans un petit livre intitulé: Portraits critiques et biographiques des candidats à la présidence.

Le lendemain du grand événement révolutionnaire, le 25 février, dans la matinée, un bruit sourd agitait les faubourgs: On va proclamer la Régence! Ce qui fit supposer cette intention au gouvernement provisoire, ce fut son hésitation à proclamer la République. La première proclamation avait été faite au nom du peuple souverain; dans la seconde, on promettait un gouvernement républicain. Raspail descend sur la place de Grève, entouré de tout le faubourg Saint-Marceau. Arrivé à la grille: On ne passe pas! lui crie-t-on. — Le Peuple passe! réplique Raspail. Et le Peuple se mit en devoir d'ébranler la grille à son signal. Arrivé à la salle des délibérations, suivi d'une foule immense, il entre seul dans la salle où siégeait le gouvernement, et regarde avec dédain ces soi-disant élus du Peuple:

« Que faites-vous ici! On dit que vous hésitez à proclamer la République, et qu'une régence va dominer la Révolution. Malheur à vous, si vous y pensez! Ecoutez ces cris, ces clameurs; voyez ces épées, ces fusils! Si vous n'avez pas mis dans une heure, République française, en tête de vos proclamations, le Peuple la proclamera! Qui suit, et vous sortirez vivants d'ici! »

Il n'y avait pas de réplique à cela, et la République fut proclamée.

Ce récit, que nous connaissons déjà, et que le citoyen Louis Ménard a inséré dans son Prologue d'une révolution, n'a jamais été démenti. (Peuple.)

Bourse de Paris, du 4 décembre 1848.

Table with 4 columns: Item, Price, Item, Price. Includes 'Cinq pour cent, 67 00', 'Dito, fin courant, 67 60', 'Trois pour cent, 45 75', 'Dito, fin courant, 43 70', 'Quatre pour cent, 72 00', 'Rente de Naples, 09 00', 'Dette active d'Espagne, 00 00'.

CHEMIN DE FER.

Table with 4 columns: Station, Price, Station, Price. Includes 'Saint-Germain, 365', 'Versailles, rive droite, 354', 'Paris-Orléans, 560', 'Paris-Rouen, 560 50', 'Rouen-Havre, 167 50', 'Marseille-Avignon, 77 50', 'Strasbourg-Bâle, 215', 'Amiens-Boulogne, 365'.

Le directeur-gérant, FAURES.

Imprimerie de veuve AVY, gr. rue Mercière, 44.

AVIS.

Le citoyen JACOB, demeurant rue Neuve-du-Chapeau-Rouge, 18, à Vaise, apprend à ses concitoyens qu'il a une grande quantité de POMMES DE TERRE de Bourgogne, qu'il vend à raison de cinq francs les cent kilogrammes.

ANNONCES.

LA PLUS BELLE ÉTRENNE DE FAMILLE.

PORTRAITS

AU DAGUERRÉOTYPE, GENRE MINIATURE, SANS MIROITÉ,

Procédé spécial de M. Adrien BERTRAND,

Précédemment aux Terreaux,

Actuellement Quai du Peuple, 30 (ci-devant d'Orléans),

Au premier étage, à l'angle de la place d'Albon,

PAR TOUS LES TEMPS.

Epreuves de choix et SIGNÉES.